

**MASTER 2**  
**MENTION : DROIT PRIVÉ**  
**PARCOURS : CONTRATS, RESPONSABILITÉ ET BIENS**

## OBJECTIFS

Le parcours « Contrats, biens, responsabilité » permet d'accéder à une connaissance approfondie, à la fois théorique et technique, des grands piliers du droit privé que sont les contrats, les biens et la responsabilité.

Un jeu d'options permet d'adjoindre à la formation fondamentale obligatoire l'approfondissement de matières connexes aux contrats, aux biens et à la responsabilité, conjuguées selon les goûts et les projets de chacun : régime général des obligations, droit des sûretés et du crédit, droit spécial des contrats, sources du droit, droit judiciaire privé, droit des sociétés civiles, fiscalité du patrimoine.

Un mémoire obligatoire, donnant lieu à une soutenance, est l'occasion de se confronter à la recherche, à l'élaboration d'une démonstration et à la rédaction analytique et démonstrative d'un document de plusieurs dizaines de pages.

## PROFIL REQUIS

Le profil requis est celui d'une étudiante ou d'un étudiant ayant suivi l'ensemble du parcours de Licence et de Master 1 en droit privé en ayant obtenu des notes satisfaisantes dans les matières du droit civil en relation avec celles du parcours.

Les profils tels qu'une double licence, un magistère, un collège de droit, constituent des atouts.

Une ouverture, par une formation parallèle ou complémentaire, à des matières non juridiques telle l'économie, la finance, l'histoire, la philosophie, la sociologie, dès lors qu'elle n'a pas empêché l'accès à une solide formation de droit civil, ne peut que constituer un atout supplémentaire.

## PRINCIPAUX DEBOUCHES

Barreau, Direction juridique d'entreprise, Magistrature, Enseignement supérieur.

## CANDIDATURE

Vœux de poursuite en M2 (étudiants de P1) :  
Du 24 mars au 02 mai 2025  
<https://voeuxm2.univ-paris1.fr/>

Candidature en M2 (étudiants hors P1 et hors mention privée)  
Du 02 mai au 20 mai 2025  
Procédure dématérialisée : E candidat  
<https://droit.pantheonsorbonne.fr/pole- formations/ departement-masters-droit- prive/candidature>

## RESPONSABLE DE LA FORMATION

**Thierry REVET**  
Professeur des Universités

Département des Masters 2 de Droit Privé  
12, place du Panthéon  
75231 Paris cedex 05  
Bureau 415 & 416

[thierry.revet@univ-paris1.fr](mailto:thierry.revet@univ-paris1.fr)  
[scol-M2prive.eds@univ-paris1.fr](mailto:scol-M2prive.eds@univ-paris1.fr)

Tél. +33 1 44 07 81 08 ou 79.92 ou 80.19

## M2 Contrat, Responsabilité et Biens

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume horaire		Evaluation	
		CM	TD	Coef.	ECTS
<b>Semestre 3</b>					
<b>UE 1 : "cours"</b>				3	12
Cours obligatoire	<i>Droit du contrat et régime de l'obligation</i>	15		1	4
Cours obligatoire	<i>Droit de la responsabilité</i>	15		1	4
Cours obligatoire	<i>Droit des biens et du patrimoine</i>	15		1	4
<b>UE 2 : "séminaires"</b>				5	18
Séminaire obligatoire	<i>Droit du contrat 1</i>	15		1	6
Séminaire obligatoire	<i>Droit des biens 1</i>	15		1	4
Séminaire obligatoire	<i>Droit de la responsabilité 1</i>	15		1	4
	<b>2 séminaires à choisir parmi</b>				
Séminaire optionnel	<i>Sources du droit</i>	15		1	2
Séminaire optionnel	<i>Droit des contrats spéciaux 1</i>	15		1	2
Séminaire optionnel	<i>Droit judiciaire privé 1</i>	15		1	2
Séminaire optionnel	<i>Sociétés civiles</i>	15		1	2
<b>UE 2 : "séminaires"</b>				0	0
Séminaire optionnel	<i>Bonification langue</i>				
<b>Total</b>		<b>150</b>	<b>0</b>		<b>30</b>
		<b>150</b>			
<b>Volume horaire étudiant</b>		<b>120</b>	<b>0</b>		

<b>Semestre 4</b>					
<b>UE 1 : "cours"</b>				3	12
Cours obligatoire	<i>Droit du contrat et régimes de l'obligation 2</i>	15	0	1	4
Cours obligatoire	<i>Droit de la responsabilité 2</i>	15	0	1	4
Cours obligatoire	<i>Droit des biens et du patrimoine 2</i>	15	0	1	4
<b>UE 2 : "séminaires et mémoire"</b>				7	18
Séminaire obligatoire	<i>Droit du contrat 2</i>	15	0	1	4
Séminaire obligatoire	<i>Droit des biens 2</i>	15	0	1	4
Séminaire obligatoire	<i>Droit de la responsabilité 2</i>	15	0	1	4
	<b>2 séminaires à choisir parmi</b>				
Séminaire optionnel	<i>Régime de l'obligation</i>	15	0	1	2
Séminaire optionnel	<i>Droit des sûretés et du crédit</i>	15	0	1	2
Séminaire optionnel	<i>Droit des contrats spéciaux 2</i>	15	0	1	2
Séminaire optionnel	<i>Droit judiciaire privé 2</i>	15	0	1	2
Séminaire optionnel	<i>Fiscalité du patrimoine</i>	15	0	1	2
Séminaire optionnel	<i>Droit anglais</i>	15	0	1	2
Cours obligatoire	Mémoire obligatoire			2	2
Cours optionnel	Stage si non fait en M1			VAL	
<b>Total</b>		<b>180</b>	<b>0</b>		<b>30</b>
		<b>180</b>			
<b>Volume horaire étudiants</b>		<b>120</b>	<b>0</b>		
<b>Total annuel</b>		<b>330</b>	<b>0</b>		
		<b>330</b>			<b>60</b>
<b>Volume annuel étudiant</b>		<b>240</b>	<b>0</b>		

*Attention : cette plaquette n'est pas contractuelle, des modifications peuvent encore intervenir avant le début de la formation.*